

je pecois le rsa et un ipp ai je le droit

Par kml, le 05/01/2011 à 09:15

bonjour et mes meilleurs voeux pour 2011 j'aimerai savoir si je peux cumuler mon ipp et le rsa.mon ipp et de 1500 euos par trimestre et le rsa de 405euro par mois, j'ai ete en arret at pendant 7ans et demi du 7/11/2002 au 14/07/2010 POUR UN COUP DE MASSE RECU AU GENOU DROIT donc une premiere demi prothese tro epaisse,une deuxieme prothese totale qui fut inadapte et descellee donc une troisieme prothese totale le tout en 5 ans 3 protheses. en at donc je ne peux plus exercer mon metier soudeur chaudronnier j'ai tout perdu meme mes ind de chomage donc le rsa depuis septembre 405 ,j'ai touche un ipp en septembre500e,novembre 500apres revaluation, decembre 1500epour 3 mois je n'avais rien dis a la caf car on me disait c'est non imposable donc que dois je faire ,de plus j'ai 54ans le 11 mars ce seras dur de trouver un travail avec mon probleme du genou tres hadicapant pour un manuel comme moi.je vis seul et je suis proprietaire de ma maison. je vous remercie de vos conseils.cordialement